

**SAC-140306**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**229<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Réunion extraordinaire**

**Le 6 mars 2014**

**<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>**

**EDMUNDSTON \* MONCTON \* SHIPPAGAN**

**PRÉSENCES :**MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston		
Hélène Albert, directrice	Moncton	Denis Roy, professeur	Moncton
Sylvie Blain, professeure	Moncton	Lisa Roy, doyenne	Moncton
Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M	Marie-Noëlle Ryan, professeure	Moncton
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, doyen	Shippagan
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Odette Snow, doyenne	Moncton
Andrea Cabajsky, professeure	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Danielle Charron, professeure	Moncton	Mohamed Touaibia, professeur	Moncton
Fatah Chetouane, professeur	Moncton	Raymond Thériberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Omer Chouinard, professeur	Moncton	Émilie Urbain, étudiante	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	<b><u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u></b>	
Sarah Daigle, étudiante	Edmundston	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Étienne Dako, professeur	Moncton	Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sébastien Deschênes, professeur	Moncton	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Pierre-Luc Desroches, étudiant	Moncton	Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	U de M
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan	Térez Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Lise Dubois, doyenne	U de M	Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement	U de M
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Luc Frenette, professeur	Edmundston	Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Stéphane Laulan, professeur	Shippagan	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton
Gaston LeBlanc, doyen	Moncton	Thérèse Thériault, directrice Services des communications	Moncton
Matthieu LeBlanc, professeur	Moncton		
Samuel LeBlanc, étudiant	Moncton		
Patrick Maltais, directeur	U de M		
Julie Marcoux, bibliothécaire	Moncton		
Blanca Navarro Pardiñas, professeure	Edmundston		
Jean-Guy Ouellette, doyen	Moncton		
Nyenda Robichaud, étudiante	Shippagan		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Paul-André Chiasson et Katherine Guérard

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	3
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	3
4. BUT DE LA CONVOCATION.....	3
4.1. Plan de procédure d'assemblée pour l'étude des recommandations du Comité.....	3
4.2. Réception du rapport du Comité <i>ad hoc</i> sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université.....	3
5. RAPPORT DU COMITÉ <i>AD HOC</i> SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES ET LEUR IMPACT SUR L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ.....	4
5.1. Présentation générale du projet.....	4
5.2. Présentation des programmes.....	5
6. PROCHAINE RÉUNION.....	5
7. CLÔTURE.....	5
ANNEXE 1 : Transcription.....	6
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	27
ANNEXE 3 : Documents.....	28
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1)
Document B : Plan de procédure d'assemblée pour l'étude des recommandations du Comité.....	B(1)
Document C : Lettre de Jean-François Richard – Rapport d'évaluation sur la viabilité de certains programmes académiques.....	C(1)
Document D : L'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes.....	D(1-421)

- \* Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

### Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

## 1. OUVERTURE

**8 h 40** : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il nomme les personnes excusées. Il nomme également Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 17 h 30.

## 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

## 4. BUT DE LA CONVOCATION

Voir le Document A, p. 1

Le but de la convocation est l'étude du rapport du Comité *ad hoc*, rapport qui porte sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes.

### 4.1. Plan de procédure d'assemblée pour l'étude des recommandations du Comité

Voir le Document B, p. 1

Le président d'assemblée explique le plan de procédure de l'assemblée pour l'étude des recommandations du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université.

Ceci mène à une série de propositions. Celles-ci sont présentées ci-dessous.

### 4.2. Réception du rapport du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université

Voir le document C, p. 1 et le Document D, p. 1-421

#### **P : 01-SAC-140306**

Francis LeBlanc, appuyé par Lise Dubois, propose :

*« Que le Sénat académique reçoit le rapport du Comité ad hoc, rapport portant sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes. »*

Vote sur P01	Pour 17	Contre 20	REJETÉE
--------------	---------	-----------	---------

#### **P : 02-SAC-140306**

Denis Roy, appuyé par Émilie Urbain, propose :

*« Que le débat cesse. »*

Vote sur P02	Pour 17	Contre 20	REJETÉE
--------------	---------	-----------	---------

#### **P : 03-SAC-140306**

Matthieu LeBlanc, appuyé par Émilie Urbain, propose :

*« Que le rapport du Comité ad hoc soit diffusé à la communauté universitaire. »*

À l'amiable, cette proposition est retirée.

## 5. RAPPORT DU COMITÉ AD HOC SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES ET LEUR IMPACT SUR L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ

### 5.1. Présentation générale du projet

**R : 04-SAC-140306**

Francis LeBlanc, appuyé par Lise Dubois, propose :

*« Que monsieur Jean-François Richard, président du Comité ad hoc fasse sa présentation et que celle-ci soit suivie d'une période de question. »*

#### Amendement

**R : 05-SAC-140306**

Danielle Charron, appuyée par Étienne Dako, propose :

*« Que l'on ajoute à la proposition principale : sans qu'aucune décision ne soit prise. »*

Vote sur R05	Pour 22	Contre 15	ADOPTÉE
Vote sur R04 (amendée)	Pour 29	Contre 6	ADOPTÉE

Monsieur Jean-François Richard, président du Comité *ad hoc* présente le rapport à l'aide de diapositives électroniques.

**R : 06-SAC-140306**

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Fatah Chetouane, propose :

*« Que le Sénat académique se transforme en Comité plénier jusqu'à 12 h 30. »*

Vote sur R06	Pour 30	Contre 6	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------

**Comité plénier de 10 h 56 à 12 h 34.**

**R : 07-SAC-140306**

Céline Surette, appuyée par Émilie Urbain, propose :

*« Que le Comité plénier se prolonge pour une durée de 30 minutes. »*

Vote sur R07	Pour 28	Contre 7	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------

**Comité plénier de 13 h 26 à 14 h 12.**

**P : 08-SAC-140306**

Fatah Chetouane, appuyé par Danielle Charron, propose :

*« Que l'étude de viabilité soit reprise exclusivement en adressant l'aspect économique qui nécessitera l'accès aux données comptables et que le rapport soit distribué à la communauté universitaire. »*

Vote sur R08	Pour 4	Contre 32	REJETÉE
--------------	--------	-----------	---------

**R : 09-SAC-140306**

Émilie Urbain, appuyée par Andrea Cabajsky, propose :

*« Que l'exercice de viabilité des programmes se termine et que les programmes ciblés passent par le processus d'évaluation institutionnel. »*

Vote sur R09	Pour 24	Contre 12	ADOPTÉE
--------------	---------	-----------	---------

5.2. **Présentation des programmes**

Ce point n'a pas été discuté.

6. **PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion régulière du Sénat académique aura lieu immédiatement après la réunion extraordinaire.

7. **CLÔTURE**

La séance est levée 14 h 23.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Raymond Théberge, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale

**SAC-140306**

**ANNEXE 1**

**Transcription de la 229<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 6 mars 2014**

**Transcription préparée par**

**Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

**SAC-140306**

**ANNEXE 2**

**Enregistrement de la 229<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 6 mars 2014**

**Enregistrement déposé aux**

**Services des archives de l'Université de Moncton**

**Séance enregistrée par**

**Sébastien Landry  
Direction générale des technologies  
Université de Moncton**



**SAC-140306**

**ANNEXE 3**

**Documents de la 229<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 6 mars 2014**

Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1)
Document B : Plan de procédure d'assemblée pour l'étude des recommandations du Comité.....	B(1)
Document C : Lettre de Jean-François Richard – Rapport d'évaluation sur la viabilité de certains programmes académiques.....	C(1)
Document D : L'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes .....	D(1-421)

**Documents déposés sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>**